

**CHSCT UNILEVER Siège**  
23 rue François Jacob  
92500 RUEIL-MALMAISON

Monsieur Thierry Moussette  
**Président du CHSCT UNILEVER Siège**  
23 rue François Jacob  
92500 RUEIL-MALMAISON

Lettre recommandée avec avis de réception

RUEIL-MALMAISON, le 23 avril 2010

Objet : Demande de réunion d'urgence du CHSCT  
Copie : - Inspecteur du Travail  
- Secrétaire du CHSCT

Monsieur le Président,

Nous vous demandons conformément à l'article L.4614-10 du code du Travail de bien vouloir réunir le CHSCT pour un cas exceptionnel justifié par l'urgence au sens de l'article R.4614-3 du code du travail. En effet, il s'agira de traiter la question suivante :

Risque grave lié à des facteurs psychosociaux constatés par le CHSCT :

- Décisions du CHSCT pour éventuellement recourir à l'assistance d'un expert conformément à l'article L4614-12 du code du Travail.

Vous voudrez bien fixer dans les plus brefs délais et en accord avec la secrétaire du CHSCT, le lieu, la date et l'heure de cette réunion supplémentaire urgente.

Veillez accepter, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

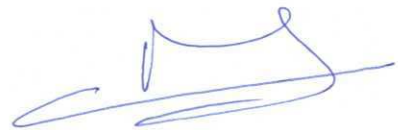
Les représentants du personnel au CHSCT :



Evelyne Méallant  
Secrétaire du CHSCT



Djamilla Aberrou  
Secrétaire-adjoint du CHSCT



Chantal Baunard



Chantal Cosendai



Eric Nebbout



Omar Aithamadouche

(voir mail joint)